



Papeete, le 03 Mars 2012

**Monsieur le Vice-recteur
de Polynésie française**

Objet : Dépôt de préavis de grève à partir du 08 Mars 2012

Monsieur le Vice-recteur,

Nous avons l'honneur de vous informer que le A et I UNSA, la confédération A TIA I MUA associé à la CFTD, la Fédération des Fonctionnaires d'Etat Force Ouvrière, le SE-UNSA, le SNALC, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNETAA FO, le SNFOLC, le SNUEP-FSU, le SNU-IPP-FSU, le TOS UNSA et réunis en intersyndicale déposent, par la présente un préavis de grève.

Cette action est motivée pour montrer notre désaccord envers la suppression massive de postes d'enseignants du 1er et du 2nd degré de Conseillers Principaux d'Education ainsi que de surveillants.

Nous nous tenons à votre disposition dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation conformément à l'article LP-2611-1 à 7 du code du travail.

A défaut d'accord ou de règlement durant la période de préavis, nous appellerons le personnel des structures à un arrêt de travail pour une durée illimitée, que nous envisageons à compter du vendredi 09 Mars 2012 à 00h00 dans tous les établissements et internats scolaires de Polynésie française.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-recteur, à l'expression de notre très haute considération.

Fédération des fonctionnaires FO Polynésie

Secrétariat FSU

Secrétariat A TIA I MUA

Secrétariat SNETAA FO

Secrétariat SNFOLC

Secrétariat UNSA-Education

Secrétariat SNALC

Copie :

- Monsieur le Haut commissaire Haut commissariat de la République en Polynésie française
- Monsieur l'Inspecteur du travail
- Monsieur le Ministre de l'Education de Polynésie française